



La liquidation et l'éclatement de l'opérateur historique du transport ferroviaire, lancés par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, se poursuivent à un rythme effréné, et dans un silence assourdissant.

La Direction de l'entreprise, qui ne cesse de répéter que la SNCF est désormais une entreprise « normale », ouvre les négociations visant à remettre en cause des chapitres entiers du Statut et des pans entiers de la réglementation en vigueur.

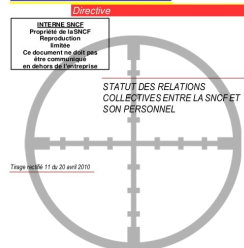
Classification, rémunération, mobilité professionnelle, gestion des emplois et des compétences, télétravail et droit à la déconnexion, voilà quelques sujets au programme pour l'année 2021, le tout devant se terminer par une réécriture du Statut en fin d'année !

En termes de classification et de rémunération, la Direction ne fait pas mystère de sa volonté de transcrire dans l'entreprise l'accord de branche pourtant rejeté par une très large majorité des représentants des salariés.

C'est tout simplement la fin du dictionnaire des filières qui est au programme, la transformation du système des grades, la remise en cause du système des constats et examens. En ligne de mire : généralisation de la polyvalence, refonte totale du Glissement Vieillesse Technicité (avancement en grade et ancienneté). Quel déroulement de carrière demain ? Quel avenir pour les notations ? La philosophie du texte que la Direction entend transcrire est claire : aucun dispositif automatique de progression de la rémunération, soumission totale des déroulements de carrière à l'arbitraire managérial.

COPIE

Référentiel Ressources Humaines



RH0001

Éditeur : Direction des Ressources Humaines (Mars 2010)



REGLEMENT - PS 6 A 2 n° 1
DOCUMENT INTERIEUR

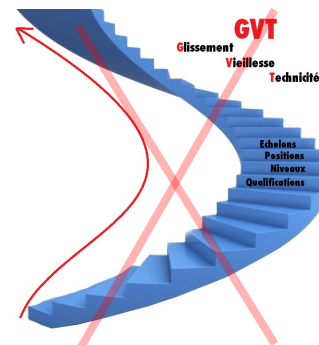
Dictionnaire
des filières

Édition du 3 octobre 1991

TIRAGE RECTIFIÉ n° 4

RH003 (PS 6 A)

Document propriété de la SNCF



ENCORE UNE FOIS, TOUT SE PASSE DANS UN SILENCE ASSOURDISSANT.

FO Cheminots le rappelle : le Statut est le fruit de l'histoire du transport ferroviaire, gagné par les grèves de 1909 et 1920, avant même la nationalisation de la SNCF.

Ce qui a été possible hier doit l'être aujourd'hui.

FO Cheminots se prononce pour l'unité, pour la défense du Statut.

Défendre le Statut, c'est revendiquer :

le Statut pour tous les Cheminots, tous les Cheminots au Statut !